

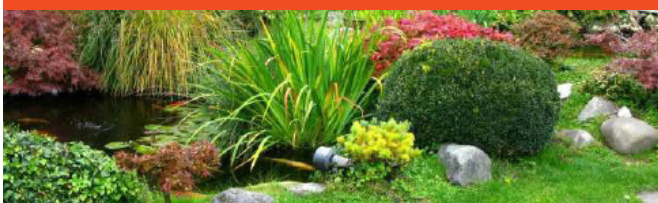
## VOTRE CFPPA

Le centre de Marseille se trouve dans un parc de pinède et de jardins méditerranéens, aux pieds du Parc national des Calanques, dans Marseille.

A Valabre le centre se trouve dans un parc forestier proche des villes de Gardanne et d'Aix-en-Provence.

Les apprenants bénéficient sur le site d'un self, de salles informatiques, d'un centre de documentation et de ressources. Par ailleurs, ils sont sensibilisés à l'environnement et au tri des déchets.

Grâce à de nombreux partenariats avec le Parc national des Calanques, la ville de Marseille, la SERAM, la SEM et d'autres, les chantiers écoles sont riches et divers.



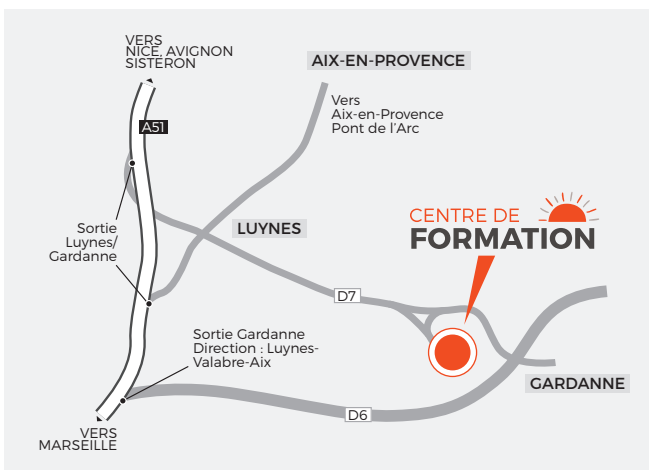
## + LES PLUS DU CFPPA

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez notre référent handicap :

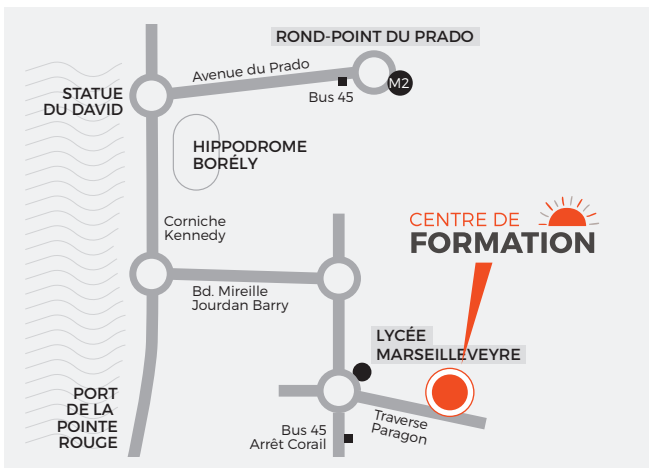
handicap.cfppa.aix-valabre@educagri.fr

La formation se déroule en présentiel.



### CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex  
Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr



### CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Paragon - CS 30042 - 13272 Marseille cedex 02  
Tél. : 04 91 16 78 50 - cfppa.marseille@educagri.fr

[www.campusnatureprovence.com](http://www.campusnatureprovence.com)

Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !  
[www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille](https://www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille)

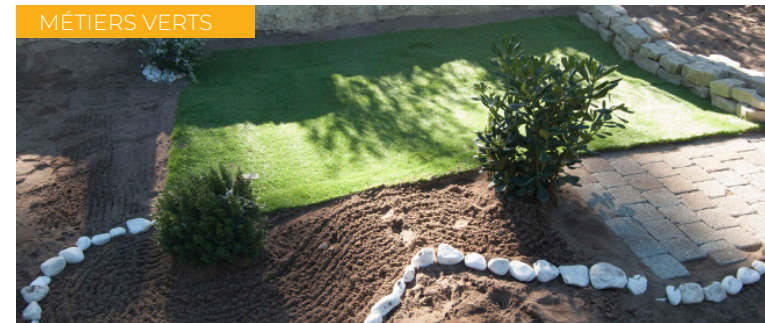


# CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

AIX-VALABRE  
MARSEILLE

## MÉTIERS VERTS



## Brevet Professionnel

### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

FORMATION EN APPRENTISSAGE  
Site de Valabre et Marseille





BP

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



APPRENTISSAGE

**RNCP 38314** Date de publication de la fiche 24-11-2023

Certificateur MASA

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des ouvriers hautement qualifiés capables de :

- Organiser et assurer le suivi de son travail,
- Encadrer une petite équipe,
- Assurer les travaux d'aménagement et d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin,
- Utiliser le matériel spécifique et assurer sa maintenance,
- Communiquer au sein de l'entreprise et avec la clientèle.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé(e) de 16 à 30 ans (29 ans révolus).
- Etre titulaire d'un CAP ou d'un BPA ou niveau 1ère ou terminale.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de jardin espaces verts ou une collectivité territoriale.
- Satisfaire à l'entretien individuel de motivation. Orientation proposée grâce à une évaluation des pré-requis.

## POURSUITE D'ÉTUDE ET DÉBOUCHÉS

Emploi d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'équipe qui sera l'intermédiaire entre le chef d'entreprise et les ouvriers. Il peut intervenir dans le secteur privé ou secteur public en réalisant les travaux d'aménagement ou d'entretien, notamment l'aménagement de terrains de sport, de la maçonnerie paysagère, l'arrosage automatique, la conduite d'engins et d'autres activités spécifiques.

Après plusieurs années d'expériences, il peut créer sa propre entreprise.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Durée :** Alternance entre entreprise et centre de formation sur 2 ans. 400 heures de formation par an (12 semaines en centre).

**Statut :** salarié sous contrat d'apprentissage.

**Niveau de formation :** diplôme d'état de niveau 4.

**Méthodes mobilisées :** Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du diplôme visé. Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

# UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

| CAPACITÉS/UC  | CAPACITES INTERMEDIAIRES  |
|---|---|
| Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager | Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant                               |
|   | Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage                          |
| Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement           | Préparer le travail pour un chantier  |
|   | Coordonner le travail sur le chantier   |
| Réaliser des travaux d'entretien de végétaux                  | Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal                                |
|   | Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux |
| Réaliser des travaux de mise en place des végétaux            | Réaliser des travaux de plantation  |
|   | Réaliser des travaux de végétalisation par semis  |
| Mettre en place des infrastructures                           | Réaliser des murets et des escaliers  |
|   | Mettre en place des revêtements   |
| Décor événementiel  | Mettre en place un système d'irrigation   |

**Suivi et évaluations :** Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par le Référent Expert pour la formation en centre et le Tuteur pour la période de formation en entreprise.

**Tarifs :** formation gratuite et rémunérée.

informations, rendez-vous sur le site [www.campusnatureprovence.com](http://www.campusnatureprovence.com)

L'apprentissage donne droit à une rémunération selon les grilles nationales en vigueur  
Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Le **taux de réussite** des apprentis du BP AP en apprentissage 2022/2023 sur Valabre est de 64% sur Marseille de 69%

Le **taux d'insertion** professionnelle sur Valabre est de 22% sur Marseille de 81%

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans l'emploi
- Compétences très recherchées par les entreprises
- Capacités d'autonomie, esprit d'initiative

## AIDES EXCEPTIONNELLES

Pour tout nouveau contrat signé avant la fin d'année civile :

### Pour les employeurs

- - de 18 ans : 6000 € | +de 18 ans : 8000 €
- Aide supplémentaire pour l'embauche d'un apprenti en situation de handicap : jusqu'à 4000 €

### Pour les apprentis

- Aide au permis de conduire : 500 € (sous conditions)
- Aide pour le 1er équipement: 500 € (sous conditions)

## POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

### VALABRE

Tél : **04 42 93 87 44** - [cfppa.apprentissage-valabre@educagri.fr](mailto:cfppa.apprentissage-valabre@educagri.fr)

### MARSEILLE

Tél : **04 91 16 78 50** - [cfppa.marseille@educagri.fr](mailto:cfppa.marseille@educagri.fr)